

Se former avec SIMPLES

Récolte et transformation de certains bourgeons et jeunes pousses (gemmothérapie)

Mardi 10 et mercredi 11 Mars - Esplas de Sérou (09)

Objectif : Avoir la capacité de mettre en place une gamme de produits à base de bourgeons et jeunes pousses dans le cadre de son activité professionnelle PPAM.

Lieu de la formation : Goutte rouge 09420 Esplas de Sérou - Chez Roland Poussin

Intervenant : Roland Poussin, producteur SIMPLES spécialisé alcoolatures et gemmothérapie depuis 35 ans

Horaires: 9h-12h30 et 14h-17h30

Thèmes abordés:

- Apport théorique : définitions, historique, rappels de botanique, étude des différents solvants.
- Le débourrage des bourgeons, les cellules à méristèmes
- Résumé des propriétés connues des bourgeons et jeunes pousses
- · Calendrier des récoltes : selon le climat et l'altitude
- Législation pour la commercialisation
- Reconnaissance des arbres et arbustes
- Techniques de prélèvement de la sève de bouleau, des bourgeons et jeunes pousses
- Techniques de transformation : stabilisation sur site , macération et filtration , dilution et dynamisation

Formation ouverte aux professionnel.le.s de la culture de PPAM - 15 participant-e-s :

- Adhésion « Formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €)
- Formation prise en charge par le Fonds de formation VIVEA pour les personnes éligibles.
- Pour les personnes non éligibles VIVEA, participation demandée :
 - Producteurs SIMPLES, 70 € les 2 jours
 - Sympathisants SIMPLES et adhérents « Formations », 150 € les 2 jours

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers <u>complets</u> par voie postale :

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- le paiement éventuel d'une adhésion « Formations » (15 €)



Hébergement et repas

Accueil gratuit chez Roland Poussin, à Goutte rouge, 09420 Esplas de Sérou – Tél. : 05 61 64 57 13 Hébergement en dortoir, rustique. Si besoin d'un hébergement plus confortable, voir directement avec Béatrice Hamel.

Nombre de nuitées à préciser dans le bulletin d'inscription.

Amener draps, sac de couchage et linge de toilette.

Camion accepté.

Repas en auberge espagnole.

Pas de chien svp.

Plan d'accès



Contact pour renseignements

Béatrice HAMEL - beatrice.hamel@free.fr - 05 61 64 58 09

Pour les éligibles VIVEA

Merci de bien vouloir vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge. Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation spécifique « Régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA » éditée via votre espace MSA en ligne, qui contient une clé de sécurité.





Bulletin d'inscription

Formation gemmothérapie

Mardi 10 et mercredi 11 Mars – Esplas de Sérou (09)

A retourner avant le 3 Mars à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLE:

Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST secrétariat@syndicat-simples.org – 06 41 27 41 52

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée par voie postale.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

one communation a moonpu	on vous sera auressee	c pai man a reception da dessier complet.
Adhésion « formations » – « formations », et j'accompag		SIMPLES, je paie une cotisation otion d'un chèque de 15 €
Mme – M. Nom:		Prénom :
Adresse:		
Code postal :	Ville :	
Tel :	em@il:	
Coût de la formation (chèque Je suis éligible VIVEA : prise e caution de 70 € (non encaissé) □ Je suis producteur/postulant S □ Je suis sympathisant SIMPLES	en charge complète par l) IMPLES et non éligible VI\	le fonds de formation – Je joins un chèque de VEA : 70 €
Hébergement en dortoir : □ Je dormirai sur place la nuit du □ Je dormirai sur place la nuit du		

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
□ Eligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
□ Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation « Régularité de situation au regard du Fonds d'assurance formation VIVEA » fournie par la MSA, disponible auprès des antennes ou sur votre espace en ligne MSA
□ En démarche d'installation PPP		Attestation ORIGINALE délivrée par l'organisme accompagnateur

☐ Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerais le syndicat dès que possible.

Date et signature :

□ Je dormirai sur place la nuit du 11 mars

